



Soins de convalescence

Renseignements pour les médecins, les patients et les familles

En quoi consiste le Programme de soins de convalescence?

Après une intervention chirurgicale ou une maladie grave, certaines personnes n'ont plus besoin d'être soignées à l'hôpital, mais elles ne sont pas prêtes à rentrer à la maison, pour y vivre en toute sécurité.

Le Programme de soins de convalescence fournit des soins 24 heures sur 24 aux personnes qui ont besoin de services médicaux et thérapeutiques particuliers, dans un environnement de soutien. Grâce à ce programme, vous pouvez reprendre vos forces, votre énergie et vos fonctions avant de rentrer à la maison.

Quels services sont offerts?

Le Programme de soins de convalescence offre :

- un plan de soins personnalisé qui vous permet de recouvrer vos forces et votre autonomie;
- un soutien médical et thérapeutique;
- des conseils pour aider votre famille et vos soignants à vous apporter un soutien efficace.

Les soins de convalescence sont-ils appropriés, dans mon cas?

Les soins de convalescence vous seront proposés si :

- votre état de santé est stable et vous

- n'avez pas besoin d'être à l'hôpital;
- vous avez besoin d'un endroit temporaire où vous pouvez recouvrer vos forces et votre autonomie avant de rentrer chez vous;
- vous êtes motivé.e et capable de participer à des programmes de thérapie;
- vous avez au moins 18 ans;
- vous avez une carte Santé de l'Ontario valide.

Le Programme de soins de convalescence vise ceux qui ont besoin de soutien et de soins de réadaptation sur une base temporaire.

Il n'a été conçu ni pour ceux qui ont besoin de soins continus et complexes ou de soins palliatifs ni pour ceux qui attendent un placement dans un foyer de soins de longue durée. Si vous n'êtes pas admissible au Programme de soins de convalescence, le coordonnateur de soins vous aidera à examiner d'autres options.

Comment puis-je obtenir des soins de convalescence

Votre médecin, votre infirmière praticienne, le personnel de l'hôpital ou votre coordonnateur de soins discutera de vos besoins en soins avec vous afin de déterminer si le Programme de soins de convalescence peut y répondre. Cette personne soumettra la demande de services

pour vous, par l'intermédiaire de Santé à domicile Ontario.

Une équipe multidisciplinaire composée de médecins, d'infirmières et de thérapeutes vous fournira des soins en tenant compte de vos besoins particuliers.

Où le Programme de soins de convalescence est-il offert?

Le Programme de soins de convalescence est offert dans les foyers de soins de longue durée qui :

- respectent les normes provinciales relatives à la prestation de soins spécialisés;
- disposent d'une équipe de base de professionnels qui fournissent des services de soins spécialisés aux patients en soins de convalescence;
- possèdent une expérience éprouvée de la prestation de soins de santé et de soins à la personne de qualité;
- disposent des fournitures et du matériel appropriés;
- ont des chambres conçues pour garantir l'intimité, le repos et le confort des patients.

Quelle sera la durée de mon séjour?

La durée habituelle d'un séjour dans le cadre du Programme de soins de convalescence est de 45 à 55 jours.

Quels sont les coûts?

Le Programme de soins de convalescence est financé par le ministère des Soins de longue durée. Il est donc gratuit pour les patients admissibles. Vous serez responsable de payer les frais liés à certains services comme le téléphone et la télévision, le transport pour les rendez-vous

médicaux ainsi que la quote-part pour les médicaments.



Le matériel est-il fourni?

Les foyers de soins de longue durée fournissent le matériel de base nécessaire. Certains patients devront louer du matériel spécialisé ou le matériel dont ils auront besoin à la maison après leur mise en congé. Les patients sont également priés d'apporter le matériel qui leur appartient et qu'ils utilisent actuellement (par exemple, canne, marchette ou fauteuil roulant).

Que se passe-t-il lorsque je suis prêt.e à rentrer chez moi?

Lorsqu'il est temps de rentrer à la maison, le coordonnateur de soins évaluera votre état de santé et vous aidera à obtenir les services communautaires dont vous aurez besoin.

Communiquez avec nous

Si vous avez des questions au sujet de ce service, composez le **310-2222**. • ontariosanteadomicile.ca